

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
---  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
30 Juin 2017**

**OBJET** : Avenant n°2 à la Charte Professionnelle - Accompagnement et Placement dans l'Emploi entre le Département des Bouches-du-Rhône, Carrefour Market et Supply Chain et les différents acteurs de l'emploi du Pays Salonais

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 30 Juin 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer l'avenant, dont le projet est joint au rapport, permettant d'étendre la Charte Professionnelle Accompagnement et Placement dans l'Emploi aux associations SOS Femmes et Réussir Provence.

Ce rapport ne comporte aucune incidence financière.

A l'unanimité

**ADOPTE**

**Pour la Présidente du Conseil Départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation**

**Signé  
Nathalie Tarrisse  
Directrice  
du Service des Séances de l'Assemblée**